

## Jacques Lesourne face aux groupes de pression

La floraison des groupes de pression traduit l'oligopolisation de la vie sociale et modifie profondément le fonctionnement de la vie démocratique.

MICHEL GODET

JACQUES LESOURNES, cinquante-deux ans, est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'Institut Auguste-Comte. Après avoir été l'un des principaux artisans du calcul économique en France, il a axé sa réflexion sur l'analyse et la prospective des grands problèmes de notre époque (relations internationales, emploi...). Il a écrit *les Systèmes du destin*, le rapport « Interfuturs » pour l'O.C.D.E., et joué un rôle important dans la préparation du VIII<sup>e</sup> Plan. Il est actuellement sur le point d'achever un grand ouvrage de prospective économique, sociale et politique.

- A l'heure des bouleversements planétaires et de la croissance ralentie, l'évolution sociale, pourtant nécessaire à l'adaptation, semble largement freinée par de nombreuses rigidités. Certains évoquent la société bloquée, vous préférez parler d'oligopolisation de la vie sociale ; qu'entendez-vous par là ?

- Dans le concept d'oligopole social, l'analogie économique est évidente. Un regard sur le passé permet de mieux comprendre. En 1789, la bourgeoisie triomphante casse les corporations pour éviter les coalitions d'ouvriers ; elle ne dédaignera ni les droits de douane, ni les ententes, ni la recherche de situations de monopoles. Elle apprendra à ses dépens que la concurrence par les prix peut être mortelle, qu'il faut circonscrire la lutte économique et ne pas chercher en toute circonstance à détruire un concurrent. Avec l'abaissement des coûts de transport, la consommation de masse et les économies d'échelles, bien des marchés évolueront vers des structures d'oligopole : quelques producteurs en face de la multitude des acheteurs. Mais les membres de l'oligopole ne se battront pas jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ils manipuleront les prix avec prudence, préféreront le combat par la publicité ou par l'innovation, grignotant ou concédant des pourcentages de parts de marché...

- Face à des entreprises se consultant sur les salaires ou disposant d'un monopole local du recrutement, qui ne connaît la réponse du monde ouvrier du dix-neuvième siècle ? La création de coalitions pour contraindre les entrepreneurs à négocier ou pour détruire l'économie capitaliste. « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Les structures économiques et politiques des pays développés en ont gardé la trace indélébile.
- Mais le mécanisme d'oligopolisation ne s'est pas arrêté là : il a englobé progressivement les autres groupes sociaux – en premier lieu, les paysans aux revenus depuis longtemps irréguliers à cause des aléas climatiques et de l'effondrement des cours en cas de bonnes récoltes. Puis les fonctionnaires enhardis par le peu de risques qu'ils couraient et désireux d'opposer une bureaucratie de leur employeur sans visage. Puis les cadres, puis les médecins, puis...

- Quelle est l'ampleur de l'oligopole social en France ? Pouvez-vous citer quelques-uns des groupes de pression qui le constituent ?

- Il faut bien voir que, dans la plupart des pays occidentaux, en réponse aux aspirations des groupes sociaux, l'oligopole a prospéré à l'abri de la croissance durant près de trente ans, augmentant la sécurité de chacun, mais au prix de l'ossification de l'ensemble.

- En France, les exemples abondent : les producteurs de choux-fleurs, les éleveurs de moutons, les vignerons du Languedoc ont leurs organisations spécifiques au sein de la grande famille agricole tout comme les bouchers (suivez le bœuf...) ou les boulangers (la guerre du croissant) au sein de la famille commerçante. Une autre nouveauté ? L'apparition d'associations qui se proposent de défendre sur des points précis les intérêts de vastes catégories hétérogènes : les abonnés au téléphone, les motocyclistes, les automobilistes, les contribuables, les locataires, les propriétaires, les consommateurs, les femmes... Le mécanisme est simple : chaque réglementation de l'Etat fait naître son lobby, et chaque lobby s'efforce de faire adopter une réglementation. D'ailleurs, rien de plus commode pour les gouvernements. Point n'est besoin de s'interroger sur les modalités de la participation. Pour chaque mesure qui se prépare, il suffit de consulter le lobby correspondant. Peu importe qu'il exprime assez mal les aspirations de la base. Il est là ; ses fonctionnaires parlent le même langage que ceux de l'Etat, ils connaissent exactement le tracé de front, la liste des mots codés qui doivent déclencher leurs colères, le point fortifié qui constituera un objectif raisonnable... Le souffle des grands débats d'après-guerre a disparu de ces marchandages qui ne se résolvent que par une complexité accrue du droit.
- Un afflux supplémentaire de petits groupes organisés vient encore compliquer l'oligopole social, groupes d'écologistes, associations de défense, groupes linguistiques... Ensuite, avec le respect des autres, la possibilité pour quiconque, pour peu qu'il représente un groupe identifiable, aussi minuscule soit-il, de bloquer au nom de ses intérêts le fonctionnement de systèmes immenses.
- Mais les nouvelles aspirations qui émergent dans les sociétés industrielles ne changent pas seulement le jeu de l'oligopole : elles le remettent en question. L'individu qui se libère n'a que faire de consignes syndicales choisies en fonction des luttes sociales à l'échelle d'un pays ; le groupe où il s'enracine a des exigences plus immédiates : s'exprimer sur son travail, en adapter le contenu à ses aspirations, utiliser pleinement ses capacités, disposer de liberté dans l'utilisation de son temps... Dès lors, les syndicats prennent peur. Pendant des années, ils ont cherché à limiter le jeu dans l'entreprise à un échange entre la direction et leurs représentants, et voilà que risque d'apparaître un troisième partenaire : la base.

- Quelles sont, à votre avis, les principales conséquences de cette extension de l'oligopole social que vous venez de décrire ?

- Elles sont, me semble-t-il, d'une double nature : en premier lieu, l'oligopolisation sociale tend à freiner la croissance et à ralentir l'adaptation au sein des sociétés développées. En d'autres termes, il est en général plus important pour les organisations émanant des groupes sociaux d'obtenir des avantages directs pour leurs mandats que de promouvoir un développement économique d'ensemble.

- D'où la seconde raison de l'importance du phénomène et qui tient aux procédures de négociations : l'oligopolisation sociale tend à transférer du système économique au système politique la satisfaction de nombreuses demandes. Or rien ne peut être plus

différent que le fonctionnement de ces deux « marchés ». Sur le marché économique, toutes les mises s'additionnent, le vendeur tient compte de tous les acheteurs, même des plus petits. Sur le « marché » politique, seuls comptent les bénéficiaires et les pertes de taille suffisante pour accéder à la conscience des personnes concernées. Aussi, le pouvoir politique satisfait-il, l'une après l'autre, les demandes des divers groupes en négligeant chaque fois les pertes que ces mesures infligent au plus grand nombre. Pertes faibles au niveau de chacun, mais parfois considérables à l'échelle de la collectivité. Mais il y a pire : chaque joueur de l'oligopole est censé représenter la totalité des intérêts d'un groupe social. C'est la fiction des organisations représentatives que la France connaît bien.

- La conclusion tombe d'elle-même : l'oligopolisation sociale altère les performances d'une société. Défavorable à l'efficacité et à l'adaptabilité, elle renforce la sécurité en se consacrant en priorité au maintien et à l'amélioration des avantages acquis ; ses effets sont ambigus en termes d'égalité, de liberté et de participation, car elle peut aussi bien contribuer à la protection des privilèges qu'à la défense des groupes opprimés, à la libération des dominés qu'à la multiplication des règlements, à l'extension de la participation qu'à sa confiscation par les structures de représentation.

### **Trois démocraties**

- Dans un système démocratique, les citoyens sont supposés être égaux en droit et les élus être représentants du peuple. L'oligopole social n'a-t-il pas transformé cette règle du jeu démocratique en fiction puisque les citoyens isolés n'ont aucun moyen de se faire entendre par des élus qui sont avant tout à l'écoute des groupes d'intérêts ?

- Les démocraties occidentales sont un mélange de trois démocraties. Une démocratie formelle qui, par les bulletins de vote, donne la légitimité au législatif et à l'exécutif dont dépend l'appareil de l'Etat. Une démocratie corporatiste qui réunit le gouvernement et les autres membres de l'oligopole social. Une démocratie spontanée qui fleurit ça et là à l'initiative de groupes multiples de citoyens.

- Entre ces trois démocraties, le jeu est intéressant, complexe, souvent heurté. Une grève éclate-elle à la base (démocratie spontanée) que partons et syndicats cherchent à y mettre fin par des négociations (démocratie corporatiste) ou demandent même à l'Etat que soit pris un décret ou votée une loi (démocratie formelle). Le Parlement s'apprête-t-il à discuter d'un texte (démocratie formelle), que les groupes de pression se mobilisent pour influencer les députés et lancer leurs cadres dans la rue (démocratie corporatiste) ; les masses suivent ou non (démocratie spontanée).
- Le système législatif est malade dans presque toutes les démocraties occidentales. Ossifié par la structure des partis qui le sous-tend, il se révèle mal adapté à traduire la variété des demandes d'une société de plus en plus différenciée. Or sa fonction est importante : beaucoup moins comme contrepoids de l'exécutif (la démocratie corporatiste et la démocratie spontanée s'en chargent maintenant) que comme protecteur de ceux que défend mal l'oligopole social ou qui n'osent s'exprimer que dans le silence de l'isolement.
- Inutile de revenir sur les mécanismes internes de la démocratie corporatiste : ils s'identifient au jeu de l'oligopole social, mais il faut souligner ici les efforts

permanents de la démocratie corporatiste pour se doter d'institutions reconnues par la démocratie formelle.

- Depuis quelques années, la démocratie corporatiste tremble de voir ses fondations minées par la démocratie spontanée. La corrosion l'atteint dans une zone sensible : le mode de désignation des dirigeants. Un mode qui relève plus de la cooptation ou du centralisme démocratique cher au parti communiste que de la démocratie électorale. Alors la démocratie corporatiste cherche à s'adapter, assouplit ses procédures pour éviter que ne pullulent les organisations, et que la désobéissance des troupes n'enlève toute valeur aux contacts entre partenaires sociaux.
- Source de création, mais aussi source de violence, la démocratie spontanée, éclatée en une pléiade de minorités dont les adeptes vivent intensément les mêmes demandes, cherche à vivre comme un poisson, dans l'eau d'une majorité bienveillante ; elle s'efforce de s'infiltrer dans l'administration, les partis, les superstructures de l'oligopole social. Son drame, c'est celui de tous les spontanéismes : la permanence de l'action suppose des institutions et toute institution introduit des différences dans la participation des membres ! Il lui faut pourtant se faire reconnaître de la démocratie formelle et de la démocratie corporatiste. L'association, légale ou occulte, l'action en justice ou l'attentat, voilà le moyen de tirer parti de la démocratie formelle ou de la contraindre à des compromis qu'elle n'avouera pas. La grève sauvage, la revendication du droit à l'expression dans l'entreprise, voilà le moyen de mettre en marche ou de court-circuiter la démocratie corporatiste. Mais, en se présentant aux élections, en créant des syndicats nouveaux, la démocratie spontanée court à tout moment le risque de voir ses bataillons les plus actifs incorporés dans les autres démocraties.
- Les sociétés industrielles, ces sociétés qui se croyaient historiquement arrivées, vont avoir à faire face à plusieurs décennies d'adaptation. L'oligopole social risque d'être un frein à cette évolution. Aussi est-il souhaitable que cet oligopole se transforme, que les stratégies des groupes se diversifient et s'assouplissent pour que la société française réponde mieux aux pressions de l'extérieur et aux aspirations de ses membres.

